

Jeudi 13 septembre 2018

Développement durable

La Ville de Rennes, Rennes Métropole et Système U s'engagent pour une logistique urbaine plus propre et plus durable

Jeudi 13 septembre, la Ville de Rennes, Rennes Métropole et Système U ont signé une déclaration d'engagements mutuels en faveur d'une logistique urbaine plus propre et plus durable. Les enjeux de la logistique urbaine sont effectivement nombreux : l'activité logistique représente environ 15 % du trafic routier sur Rennes et 20 à 30 % du nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble des véhicules. Elle participe ainsi à environ 30 % des émissions de polluants générés par le trafic routier.

Engagés dans une politique ambitieuse de réduction des émissions de CO₂ sur leur territoire, entre autres avec leurs Plans Climat air énergie territorial (PCAET), la Ville de Rennes et Rennes Métropole entendent accélérer la transition énergétique du secteur de la logistique urbaine. Le Plan de déplacements urbains (PDU) 2019-2030 en cours d'élaboration intégrera ainsi plusieurs typologies d'actions pour y parvenir. La réussite de cette transition s'appuie également sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs socio-économiques afin d'accompagner les changements de comportement.

L'ambition de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole rencontre ainsi celle du groupe coopératif Système U - 18 enseignes de distribution alimentaire sur le territoire de la Métropole - qui s'est engagé dans une véritable démarche environnementale, en prenant en compte, depuis 2016, la réduction des émissions de CO₂ sur les livraisons en mode urbain.

La déclaration d'engagements mutuels signée par Nathalie Appéré, Maire de Rennes, Emmanuel Couet, Président de Rennes Métropole, et Dominique Schelcher, Président du groupe Système U, conjugue, d'une part, la volonté des collectivités locales d'agir en faveur d'une logistique urbaine plus respectueuse de l'environnement et, d'autre part, le volontarisme de la coopérative de commerçants indépendants de requérir à des véhicules de livraisons plus propres, avec une mutation de la flotte de livraison de sa filiale U Logistique dès cette année.

Des engagements concrets

→ Les engagements de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole :

Au regard des enjeux environnementaux et urbains de l'activité logistique, les collectivités entendent prendre leur part dans la réussite des projets de logistique urbaine, notamment par des modifications réglementaires concernant par exemple le stationnement ou les horaires de livraison. À cet effet, les collectivités souhaitent favoriser les initiatives permettant de faciliter les livraisons des points de vente : horaires de livraison, stationnement, équipement en mobilier urbain... Le Plan de déplacements urbains (PDU), qui sera arrêté en janvier 2019, comportera un volet logistique urbaine confortant ces objectifs.

→ **Les engagements de Système U, au travers de sa filiale U Logistique :**

- Assurer, avant fin 2020, 80 % des livraisons des 18 magasins de l'enseigne Système U avec des véhicules propres propulsés par des motorisations au gaz. Cet objectif sera mis en œuvre progressivement : d'ici fin 2018, plus de 80 % des livraisons d'un point de vente sera effectué avec ce type de véhicule, puis de deux points de vente avant fin juin 2019 et quatre magasins avant fin décembre 2019.
- Diminuer l'impact sonore des livraisons par l'introduction progressive, dans la flotte logistique, de véhicules réfrigérés électriques du type FRIGOBLOCK moins bruyants.
- Etudier la solution azote pour la production de froid des camions frigorifiques, permettant de réduire les émissions de CO₂.



Contacts presse :

Ville de Rennes / Rennes Métropole : Anne Esnault - a.esnault@rennesmetropole.fr – 06 45 43 12 18

Système U : Thierry Desouches – thierry.desouches@systeme-u.fr - 06 07 16 67 50

Pratique

- Plus d'informations sur le Plan climat air énergie territorial (PCAET) :
<http://www.presse.metropole.rennes.fr/accueil/documents-presse/tous-les-documents/27-4367/transition-energetique--vers-une-metropole-post-carbone>